



SYNDICAT DES INTÉRÊTS
GÉNÉRAUX DES VILLAS
DU QUARTIER D'AMÉRIQUE

SYNDICAT DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DES VILLAS DU QUARTIER D'AMÉRIQUE

Samedi 5 avril 2008 à 14h30

Crypte de l'Église

16, rue du Général Brunet 75019 Paris

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Rapport moral de la présidente

Depuis 1912, date de la création du Syndicat des Intérêts Généraux des Villas du Quartier d'Amérique et de la Mouzaïa, les responsables n'ont cessé de protéger notre quartier. Tous l'ont affirmé et réaffirmé chacun à sa manière. M. Verdier qui présidait l'association "Présence du 19e", Geneviève Rigot dont nous connaissons tous le remarquable travail effectué pour la sauvegarde de notre quartier, Jean-Michel Horvat et la dernière présidente.

Colette Bourdache veut ici rendre un hommage posthume à Michel Guy, ministre de la Culture en 1975 qui rejeta avec Valéry Giscard d'Estaing la conception pompidolienne d'un urbanisme des barres et des tours, ce qu'est la place des Fêtes. En mettant fin aux projets urbains les plus fous dans la capitale, à la « gratteciélisation » de Paris, le 6 août 1975, Michel Guy a inscrit à l'inventaire des sites pittoresques les abords des Buttes-Chaumont et des villas de la Mouzaïa. Cet arrêté a été publié au BMO le 18 octobre suivant. Nous ne cesserons de dire l'importance de ce classement pour la conservation de notre quartier désormais site inscrit. Cela signifie que toute modification doit être soumise à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France veillant à la protection des lieux dans le respect du nouveau Plan

Local d'Urbanisme. Autant de devoirs pour ses habitants de conserver au quartier son homogénéité et son esthétique particulière. Vous trouverez tous ces éléments essentiels dans la lettre que nous adressons "aux nouveaux arrivants". Le texte est à votre disposition. A garder par les anciens comme par les nouveaux. Pérennité, conservation ne signifient pas immobilisme ou sclérose. Colette Bourdache se retire de la présidence de notre association précisément pour faire évoluer les idées, pour apporter du changement. Trois ans, de nos jours, c'est long. Une certaine flexibilité est indispensable dans toute organisation. Il a donc été nécessaire de modifier le Conseil que l'on vous a présenté et que nous avons soumis à vos suffrages.

Après "vote sur la composition du Conseil".
"Je quitte l'âme tranquille la tête de notre association, déclare Colette Bourdache, sachant que Manuel Servio me succède. Excellent organisateur, il saura mener la maison avec intelligence, sensibilité et jugement. Il saura avancer tout en conservant l'essentiel à savoir la protection de la Mouzaïa. Et puis il faut bien parler de génération, et là il marque des points sur moi. Bon vent, Manuel."

S.I.G.V.Q.A Siège Social : 4, villa Armand Fallières – 75019 PARIS

Tel : 01 42 41 59 36, email : infos@villasmouzaia.fr

ASSOCIATION N° 44012 P, RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 AGRÉÉE AU TITRE DE L'ARTICLE 121-8 DU CODE DE L'URBANISME

Rapport financier et approbation des comptes

Daniel Hantaï, trésorier, présente le bilan comptable 2008 :

Recettes		
- Cotisations	3223 €	
- Intérêts livret A	228 €	3451 €
Dépenses		
- Assurance	319 €	
- Location crypte	250 €	
- Boissons, galette, etc....	501 €	
- Téléphone	201 €	
- Documentation, tracts	589 €	
- Photothèque	200 €	
- Courrier	88 €	
- Frais tenue de compte	7 €	
- Site Internet	40 €	
- Matériel sonorisation	615 €	
- Huissier	627 €	3437 €
Solde		+ 14 €

Mis aux voix, ce bilan est approuvé à l'unanimité (80 présents et 24 pouvoirs).

Changements des Statuts

Afin de mettre en adéquation le fonctionnement réel de notre association avec ses statuts, nous avons proposé une modification des statuts. En substance :

Art 10 : mise en conformité des statuts par rapport à la réalité de la structure du bureau qui peut comporter un plus grand nombre de membres.

Art 11 : plus de souplesse des réunions du Conseil qui auront lieu « au moins une fois par an »

Art 12 : L'assemblée Générale se réunit « une fois l'an au début de l'année ».

Mises aux voix, ces modifications apportées aux statuts et qui ont été détaillées dans la convocation à l'assemblée générale sont approuvées à l'unanimité.

Election Membres du Conseil

Nous avons reçu deux démissions : MM. Denis Mercier et Régis Toussaint. Nous les remercions chaleureusement pour leur action au sein de l'association. Nous avons reçu deux demandes : Mme Sophie Goubet

et M. Arnaud Allenet. Compte tenu de ces changements, un nouveau conseil remanié et son bureau sont mis aux voix et acceptés à l'unanimité :

Membres du bureau - SIGVQA	
Manuel Servio	Président
Colette Bourdache	Vice-présidente
René Lévêque	Vice-président
Daniel Hantaï	Secrétaire
Bertrand Daubourg	Trésorier
Jean Haury	Secrétaire
Guillaume François	Secrétaire
Membres du conseil - SIGVQA	
Edith Bellon	Georges Fontaine
Olivia Cambourakis	Christian François
Sophie Goubet	Jacques Gérard
Arnaud Allenet	Jean-Michel Horvat
Daniel Espino	Claude Péguillet
Michel Fisel	

Dossier des fissurations

Le 22 novembre 2007, Colette Bourdache a écrit à Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, chargée des Collectivités Territoriales, pour évoquer les fissurations des villas de la Mouzaïa. Le 21 décembre suivant, elle a reçu une réponse du chef de Cabinet de la Ministre chargée par celle-ci de signaler notre démarche à la Direction de la Défense et de la Sécurité civile, ainsi qu'au Préfet de la région Ile de France, préfet de Paris, pour un examen attentif et approprié... Le 22 janvier 2008, lettre de M. Romain Royet, sous préfet, directeur du Cabinet du Préfet, secrétaire général de la Préfecture de Paris : "Je ne puis que transmettre votre correspondance à M. le Maire du 19^{ème} arrondissement en l'invitant à faire procéder à un examen attentif de cette affaire qui relève de la compétence de ses services. Ces derniers vous tiendront directement informée de la suite qu'ils seront en mesure de lui réserver." Restant sans nouvelles de la Mairie. Nous songeons dès maintenant à une autre stratégie.

Situation préoccupante du 20 rue de Mouzaïa

Depuis la fin juillet 2007 et pendant tout le mois d'août, des travaux importants de démolition intérieure et de creusement des sous-sols ont eu lieu à cette adresse. Les voisins immédiats s'inquiètent des mouvements de terrain éventuels et se demandent si les fissures et autres dégâts apparus dans leurs maisons ne sont pas à relier à ces travaux. Les services de l'urbanisme dressent un procès verbal. Un arrêté municipal en janvier impose l'arrêt des travaux. On apprendra par la suite qu'une enquête géologique a bien été réalisée et un référé préventif demandé par les nouveaux propriétaires du 20, mais après les travaux alors que ces démarches auraient dû être faites avant les travaux. Au-delà du différend qui oppose les voisins à ces nouveaux propriétaires, l'association se préoccupe de la déstabilisation des sous-sols dans un pâté de maisons qui repose sur un fontis et qui va, rue de Mouzaïa, de la rue des Mignottes à la Villa d'Alsace.

Les coussins berlinois et le ralentissement dans la rue de Mouzaïa

Les effets sont globalement considérés comme très positifs, quelques membres dans l'assemblée font néanmoins remarquer que le comportement de certains conducteurs consiste à passer entre deux coussins. Suite à la demande de certains riverains, une étude d'extension à la rue de l'Égalité sera demandée par l'association.

Sens interdit rue de la Fraternité avec accès réservé aux riverains

L'accès est pour l'instant réservé aux riverains de la rue de la Fraternité, des villas du Progrès et la Renaissance, une demande est en cours pour les villas Ribot, Danube et Lorraine. La réponse de la Mairie sera communiquée dès qu'elle nous parviendra.

Graffitis et tags dans les Villas

Les villas sont régulièrement victimes de graffitis sauvages, une amende de 450 € punit les auteurs de tels actes. L'enlèvement gratuit des graffitis sur les immeubles privés et municipaux a été confié par la Ville de Paris à deux entreprises privées pour les deux rives de la Seine. Pour notre arrondissement le numéro vert à la disposition des propriétaires est le **0800 800 557**, ce service est rapide, efficace et gratuit, n'hésitez pas à y recourir.

Ramassage des déchets

Une demande de réorganisation de notre système de ramassage a été faite auprès de la mairie du 19^{ème}. Une réunion avec François Dagnaud (1^{er} Adjoint au Maire du 19^{ème}) eut lieu. Celui-ci a compris nos difficultés dans le système actuel : horaires de passage impossibles à respecter pour beaucoup sinon PV, jardins trop petits pour le ou les conteneurs, villas pentues difficiles pour les personnes âgées, incivisme de certains qui se contentent de mettre leurs sacs au pied des arbres ou dans la poubelle du voisin. Cette réunion a permis des avancées dans le règlement de ce problème récurrent. François Dagnaud nous a proposé récemment de travailler avec les techniciens afin de définir les modalités d'un essai qui serait fait dans une de nos rues, rue Miguel Hidalgo, rue de l'Égalité ou autres avec dans chacune, deux ou trois lieux de dépôt.

Ce système de grands conteneurs doit rester compatible avec le système mécanisé que nous avons à Paris. Ces conteneurs seront placés sur la chaussée et occuperont une place de parking. Il est exclu de les placer sur les trottoirs, comme certains le craignent. Une étude sur le type d'habillage qui pourra être proposé sera ensuite menée. Nous vous tiendrons informés de la deuxième phase de cette réorganisation. La mairie s'engage elle aussi à diffuser l'information.

Fibre optique dans notre quartier

La fibre optique se déroule sous les trottoirs de nos rues comme dans le reste de Paris. Mais les villas semblent oubliées. Cette technologie présente l'intérêt d'augmenter significativement le débit comparé aux vieux câbles téléphoniques en cuivre. Les immeubles sont, après accord de la copropriété, progressivement équipés. Concernant les maisons, l'association propose de transmettre aux opérateurs une liste des personnes intéressées afin de les motiver pour la mise en place. Plusieurs contacts ont été établis entre notre association et différents opérateurs. La liste des adhérents intéressés leur sera communiquée.

Nos maisons et appartements sont-ils bien assurés?

Une sensibilisation à la question des contrats d'assurance des Maisons et immeubles du quartier de la Mouzaïa est réalisée. Nos contrats couvrent-ils des risques tels que celui d'effondrement ? De fuites sur canalisations enterrées ? De dommages aux murs de clôtures ? Etc. Cette thématique, suscite diverses questions dont il est proposé de mettre en ligne la synthèse prochainement sur le site Internet de l'association.

Développement Durable

Une page d'information est mise à disposition sur notre site internet afin de parler des initiatives locales liées au Développement Durable, économie d'eau (récupération des eaux de pluie), lombricompostage, gestion des déchets, énergie... Parlez-nous des vos initiatives, envoyez-nous vos photos et nous les publierons. Vous trouverez également sur le site des informations sur les subventions, les idées à mettre en œuvre facilement...

Site internet



Notre site internet est de plus en plus visité, de 10 visites par mois il est passé en un an à une moyenne de 60/mois. Il permet l'accès rapide à l'information sur la vie de l'association, la vie du quartier (Mairie, conseil de quartier, etc...), et la connaissance du quartier. Nous mettrons en ligne très bientôt la conférence sur les « Carrières d'Amérique » réalisée par Colette Bourdache. Ce site c'est le vôtre, n'hésitez donc pas à suggérer des informations à ajouter, des idées nouvelles, des liens etc... qui permettront de le faire vivre.

Un point sur la préservation des eaux potables dans notre quartier

La loi fixe qu'à l'horizon fin 2013 l'eau destinée à la consommation humaine devra contenir une si faible teneur en plomb que la suppression de tous les tuyaux en plomb s'impose. Les compagnies des eaux et la ville de Paris ont programmées l'exécution d'importants travaux de remplacement des conduites pour 2008. Monsieur DUPONT de la Cie des eaux de Paris expose de façon détaillée la manière dont ce travail va être réalisé dans notre quartier. Il rappelle que les canalisations après le deuxième robinet d'arrêt sont propriété de l'abonné et qu'à ce titre il lui appartient de se charger de leur remplacement.

Un planning par voies et renseignements divers sont fournis à l'assistance.

Colette Bourdache et le nouveau Président Manuel SERVIO déclarent l'assemblée générale annuelle levée et invitent toutes et tous à partager la galette et à savourer une coupe de champagne.